



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

REGLEMENT DES COMPETITIONS

Applicable au 1^{er} décembre 2011

Dispositions spécifiques Endurance en Attelage



SOMMAIRE

I - ORGANISATION	3	VI - NORMES TECHNIQUES	6
II - EPREUVES	3	VII - DEROULEMENT	6
III - OFFICIELS DE COMPETITION	3	Art 7.1 - La présentation et le contrôle de l'équipement	6
IV - CONCURRENTS	4	Art 7.2 - Parcours	6
Art 4.1 - Conditions de participation	4	Art 7.3 - Inspections vétérinaires des chevaux/poneys	6
Art 4.2 - Tenue	5	VIII - PENALITES	7
V - PONEYS / CHEVAUX	5	IX - CLASSEMENT	7
Art 5.1 - Conditions de participation	5		
Art 5.2 - Harnachement et matériel	5		

PREAMBULE

Les épreuves d'endurance en attelage, ouvertes à tous les équidés, sont des épreuves à vitesse imposée en terrain varié. Elles ont pour but d'évaluer un ou plusieurs poneys / chevaux, le meneur et son / ou ses équipiers dans diverses applications des techniques d'endurance en attelage, dans les meilleures conditions de sécurité et d'agrément.

Elles s'appliquent en relation avec les dispositions techniques de l'endurance.

Les dispositions spécifiques de l'Endurance s'appliquent pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement.

I - ORGANISATION

Cf. Dispositions Spécifiques de l'Endurance : Chapitre I

II - EPREUVES

EPREUVES	EQUIDES
Club Poney A / Club Poney A Elite	1 poney A
Club Poney Solo / Club Poney Elite	1 poney A, B, C, D
Club Poney Paire / Club Poney Paire Elite	2 poneys
Club Trait Solo / Club Trait Solo Elite	1 trait
Club Cheval Solo / Club Cheval Solo Elite	1 cheval
Club Trait Paire	2 traits
Club Cheval Paire / Club Cheval Paire Elite	2 chevaux
Club Team / Club Team Elite	2 rangs poneys ou chevaux ou traits
Club Elite Grand Prix	Tous équidés hors poney A

III - OFFICIELS DE COMPETITION

Le jury est composé au minimum de :

- ◆ Pour les épreuves Club : un Juge Club d'Endurance
- ◆ Pour les épreuves Club Elite : un juge National d'Endurance

IV - CONCURRENTS

Art 4.1 - Conditions de participation

EPREUVES	AGE DU MENEUR	AGE MINI EQUIPIER	NIVEAU MINI GALOP MENEUR	QUALIFICATION MINI MENEUR	LFC MENEUR ET EQUIPIER	
Club Poney A	12 à 15 ans	18 ans	Galop 4	Libre	LFC Club ou LFC Amateur ou LFC Pro	
	16 et 17 ans	16 ans				
	18 ans et plus	12 ans	-			
Club Poney Solo	12 à 15 ans	18 ans	Galop 4			
	16 et 17 ans	16 ans				
	18 ans et plus	12 ans	-			
Club Poney Paire	12 à 15 ans	18 ans	Galop 4			
	16 et 17 ans	16 ans				
	18 ans et plus	12 ans	-			
Club Trait Solo	16 ans minimum	16 ans	Galop 4			
	18 ans minimum	12 ans	-			
Club Cheval Solo	16 ans minimum	16 ans	Galop 4			
	18 ans minimum	12 ans	-			
Club Trait Paire	16 ans minimum	16 ans	Galop 4			
	18 ans minimum	12 ans	-			
Club Cheval Paire	16 ans minimum	16 ans	Galop 4			
	18 ans minimum	12 ans	-			
Club Team	16 ans minimum	16 ans	Galop 4			
	18 ans minimum	12 ans	-			
Club Poney A Elite	12 à 15 ans	18 ans	Galop 4			Classé sur une épreuve Club Poney A
	16 et 17 ans	16 ans				
	18 ans et plus	12 ans	-			
Club Poney Solo Elite	12 à 15 ans	18 ans	Galop 4	Classé sur une épreuve Club Poney Solo		
	16 et 17 ans	16 ans				
	18 ans et plus	12 ans	-			
Club Poney Paire Elite	12 à 15 ans	18 ans	Galop 4	Classé sur une épreuve Club Poney Paire		
	16 et 17 ans	16 ans				
	18 ans et plus	12 ans	-			
Club Trait Solo Elite	16 ans minimum	16 ans	Galop 4	Classé sur une épreuve Club Trait Solo		
	18 ans minimum	12 ans	-			
Club Cheval Solo Elite	16 ans minimum	16 ans	Galop 4	Classé sur une épreuve Club Cheval Solo		
	18 ans minimum	12 ans	-			
Club Trait Paire Elite	16 ans minimum	16 ans	Galop 4	Classé sur une épreuve Club Trait Paire		
	18 ans minimum	12 ans	-			
Club Cheval Paire Elite	16 ans minimum	16 ans	Galop 4	Classé sur une épreuve Club Cheval Paire		
	18 ans minimum	12 ans	-			
Club Team Elite	16 ans minimum	16 ans	Galop 4	Classé sur une épreuve Club Team		
	18 ans minimum	12 ans	-			
Club Elite GP	16 ans minimum	16 ans	Galop 4	Classé sur une épreuve Club Elite (*)		
	18 ans minimum	12 ans	-			

(*) Le concurrent doit s'engager avec le même type d'attelage que lors de sa qualification. Par exemple avec un cheval, s'il est qualifié à 1 cheval, avec 2 traits s'il est qualifié à 2 traits.

- ◆ Chaque attelage se compose au minimum d'un meneur et d'un équilibreur.
- ◆ Pour un attelage à deux rangs, un attelage se compose au minimum d'un meneur et deux équilibreurs, sauf pour les attelages de poneys A / B et tandem : un seul équilibreur suffit.
- ◆ Dans toutes les épreuves, le concurrent doit évoluer avec le(s) même(s) équilibreur(s), le(s) même(s) poney(s) / cheval(aux) et la même voiture.
- ◆ Sur le parcours, le meneur et le(s) équilibreur(s) peuvent intervertir leurs fonctions si les conditions de participation sont respectées.
- ◆ Pour des raisons évidentes de sécurité, un équilibreur ne peut s'éloigner de plus de 10 m de la voiture.

Art 4.2 - Tenue

La tenue doit être propre, correcte et adaptée à la discipline.

Le port d'une protection individuelle céphalique aux normes NF EN 1384 est obligatoire.

V - PONEYS / CHEVAUX

Art 5.1 - Conditions de participation

EPREUVES	AGE MINIMUM	CONDITIONS DE QUALIFICATION MINI
Club Poney A	4 ans	Libre
Club Poney Solo		
Club Poney Paire		
Club Trait Solo		
Club Cheval Solo		
Club Trait Paire		
Club Cheval Paire		
Club Team		
Club Poney A Elite	5 ans	Classé sur une épreuve Club Poney A
Club Poney Solo Elite		Classé sur une épreuve Club Poney Solo
Club Poney Paire Elite		Classé sur une épreuve Club Poney Paire
Club Trait Solo Elite		Classé sur une épreuve Club Trait Solo
Club Cheval Solo Elite		Classé sur une épreuve Club Cheval Solo
Club Trait Paire Elite		Classé sur une épreuve Club Trait Paire
Club Cheval Paire Elite		Classé sur une épreuve Club Cheval Paire
Club Team Elite		Classé sur une épreuve Club Team
Club Elite Grand Prix		Classé sur une épreuve Club Elite

Art 5.2 - Harnachement et matériel

La compétition est ouverte à tous les attelages qui répondent aux critères suivants :

- ◆ Harnais en bon état et bien réglés (sécurité, solidité, bon état des cuirs, ajustage), adaptés à la discipline.
- ◆ Voiture hippomobile en bon état (propreté, solidité, équilibre, freins, éclairage) et adaptée à la discipline.

Le Président de jury peut soustraire du total des points :

- ◆ jusqu'à 5 points sur l'état des harnais ne répondant pas aux critères demandés,
- ◆ jusqu'à 5 points sur l'état de la voiture ne répondant pas aux critères demandés.

Attelage Paire et Team : 4 roues et 2 ou 4 freins obligatoires.

Attelage Solo et Tandem : 2 ou 4 roues et reculement obligatoire si pas de frein.

L'utilisation d'une bride sans mors hackamore ou son utilisation conjointement avec un mors est interdite. Il est interdit d'attacher la langue d'un cheval de quelque façon que ce soit ou d'utiliser un anti-passe-langue indépendant.

Aucun dispositif de harnachement entre les timoniers et les chevaux de volée ne doit gêner la vision des timoniers.

Tout système de leviers est interdit.

Le matériel suivant est recommandé au départ de l'épreuve:

- ◆ Bombe anti-crevaisson dans le cas d'un attelage à roues gonflables,
- ◆ clefs adaptées à la voiture,
- ◆ tournevis cruciforme et plat,
- ◆ 2 mousquetons,
- ◆ ruban adhésif,
- ◆ liquide de frein, si le véhicule est équipé de freins hydrauliques.
- ◆ Tout attelage n'ayant pas présenté l'ensemble du nécessaire de réparation pour la voiture, se verra refuser le départ, sauf si dans le temps imparti, il peut se mettre en conformité.

VI - NORMES TECHNIQUES

EPREUVES	DISTANCE	VITESSE	ETAPES
Club Poney A	10 KM	8 à 10 km /h	1
Club Poney Solo	20 KM	8 à 12 km/h	
Club Poney Paire			
Club Trait Solo			
Club Cheval Solo			
Club Trait Paire			
Club Cheval Paire			
Club Team			
Club Poney A Elite	2 x 10 KM	8 à 10 km /h	2
Club Poney Solo Elite	2 x 20 KM	10 à 15 km/h	2
Club Poney Paire Elite		8 à 12 km/h	2
Club Trait Solo Elite			
Club Cheval Solo Elite		10 à 15 km/h	2
Club Trait Paire Elite		8 à 12 km/h	2
Club Cheval Paire Elite		10 à 15 km/h	2
Club Team Elite		8 à 12 km/h	2
Club Elite GP	2 x 30	10 à 15 km/h	2

Exceptionnellement, le Président du jury peut appliquer une vitesse inférieure dans le cas d'un relief à fort dénivelé.

VII - DEROULEMENT

Art 7.1 - La présentation et le contrôle de l'équipement

Le juge dispose de 10 minutes pour examiner l'ensemble de l'attelage.

Il demandera au concurrent de rectifier lui-même les réglages défectueux et autres nécessités.

Le Juge se réserve le droit d'empêcher le départ de l'attelage si les règles de sécurité ne sont pas respectées.

Le harnachement doit être parfaitement adapté au poney / cheval et au caractère de l'épreuve.

Les cuirs et les aciers seront propres et bien entretenus.

Le choix de l'embouchure est libre (mors en bouche obligatoire).

Art 7.2 - Parcours

1. Sont autorisés :

- ◆ la voix,
- ◆ l'aide du coéquipier,
- ◆ l'arrêt.

2. Sont obligatoires :

- ◆ le franchissement par l'équipage au complet des lignes de départ et d'arrivée,
- ◆ un fouet tenu en main.

3. Est interdit :

- ◆ tout système d'attache du meneur à la voiture.

Art 7.3 - Inspections vétérinaires des chevaux/poneys

Les inspections vétérinaires concernant chaque poney / cheval se déroulent selon les dispositions spécifiques de l'Endurance.

Toute élimination d'un poney / cheval lors du contrôle vétérinaire initial ou intermédiaire, entraîne l'élimination de l'attelage.

VIII - PENALITES

Cf. Dispositions Spécifiques Endurance : Chapitre VIII

IX - CLASSEMENT

La performance de chaque attelage est calculée en points selon la formule suivante :

$$\frac{((Vitesse \times 2) - Vitesse \text{ mini}) \times 100}{\text{Fréquences cardiaques}}$$

La moyenne des Fréquences cardiaques des équidés de l'attelage au contrôle vétérinaire final.

Le total des points établissant le classement est obtenu par :

- ◆ la performance de l'attelage,
- ◆ les pénalités,
 - selon l'article 6.3 A des dispositions spécifiques de l'Endurance,
 - selon l'article 5.2 du présent règlement.

L'attelage classé à la première place est celui qui a obtenu le plus grand nombre de points dans l'ordre suivant :

- ◆ Catégories solo : attelages non éliminés à l'arrivée.
- ◆ Catégories en paire : attelages sans cheval éliminé à l'arrivée, puis attelages avec 1 cheval éliminé à l'arrivée.
- ◆ Catégories en team : attelages sans cheval éliminé à l'arrivée, puis attelages avec 1 cheval éliminé à l'arrivée, puis attelages avec 2 chevaux éliminés à l'arrivée.